

Préambule



A l'attention des Présidents de Comités départementaux et des
Présidents de clubs,

Pour information aux Responsables Jeunes des clubs,

Mesdames, Messieurs,

Dans une volonté de revitalisation de la pratique jeune, la Ligue de Bretagne poursuit sa refonte du challenge Ecole de Tir et Critérium Cadet/Junior.

Ces dispositifs, existants depuis plusieurs années, ont fait le bonheur de nombreux tireurs. Cependant au fil du temps, ils se sont désharmonisés dans leur fonctionnement, ne garantissant plus l'équité pour tous nos jeunes y participants.

Ce renouveau a déjà débuté en Mai 2022 par la mise en place de la finale régionale lors de la **Breizh Cup**.

Ce document a pour but de vous présenter le nouveau fonctionnement qui sera mis en place dès septembre 2022.



Colpo, le 14 septembre 2022

La Présidente,
Martine Guézel

L'Assistante Technique Régionale,
Maud Seus-Caradec

A stylized, handwritten signature in black ink, appearing to be 'MG'.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Maud Seus-Caradec'.

Cahier des charges : Trophée des Jeunes

Introduction

Ce présent cahier des charges entre en vigueur au **1er septembre 2022** pour l'ensemble des départements bretons.

Les anciens « Challenge Ecole de Tir » et « Critérium Cadet/Junior » sont regroupés indistinctement sous l'appellation **Trophée des Jeunes**.

Les matchs qualificatifs organisés au sein des départements sont appelés **Etapes départementales**



Principes généraux

1. Valeurs et Objectifs

- ✓ Le **Trophée des Jeunes** a pour but de développer la pratique compétitive chez les jeunes sportifs, quelque soit leur expérience ou leur niveau de performance.
- ✓ L'esprit sportif, le plaisir et la représentation de son club sont des valeurs essentielles au **Trophée des Jeunes**.
- ✓ Les arbitres et encadrants sont invités faire preuve de pédagogie afin d'accompagner la formation d'un tireur respectueux et heureux.

2. Participants

- ✓ Le **Trophée des Jeunes** est ouvert à tous les **licenciés bretons Poussin à Junior**, fille et garçon. Aucun niveau, ni score, ni Cibles Couleurs minimums ne sont demandés.
- ✓ Un même tireur peut participer à plusieurs disciplines

La Finale

1. Fonctionnement général

- ✓ La finale a lieu au printemps lors de la **Breizh Cup**. Elle est réservée aux tireurs remplissant les conditions de qualification. La **Breizh Cup** est l'occasion d'un temps convivial autour du tir breton. Des animations, des ateliers découvertes, un match des coachs... sont organisés.
- ✓ La finale 3 positions, 3x7 et Arbalète a lieu lors du Championnat régional Ecole de Tir. Les récompenses sont remises lors de la Breizh Cup
- ✓ Le classement de la Finale se fait par cumul des scores des **Etapes départementales** et du match final.

- ✓ Les 5 premiers de chaque épreuve seront récompensés. Toutes les récompenses seront **uniquement remises en main propre à l'athlète** lors de la cérémonie.
- ✓ Les tireurs non-qualifiés mais souhaitant participer pourront tirer le **Match Open**, dans la limite des places disponibles. Ce match est uniquement en Pistolet 10m ou Carabine 10m ou Arbalète Field 10m. Il n'ouvre en aucun cas droit aux mêmes récompenses que la Finale qui est le but principal.
- ✓ Les Opens d'Arbalète Field doivent déjà pratiquer cette discipline dans leur club (pas de non-initiés).

2. Conditions de qualification

- ✓ Pistolet ou Carabine 10m : Participer à **3 Etapes départementales**
- ✓ Pistolet 3X7 ou Carabine 3 positions 10m : Participer à **2 Etapes départementales**
- ✓ Arbalète Field 10m : Participer à **2 Etapes départementales**

Communication

1. Appellations

- ✓ Les anciens « Challenge Ecole de Tir » et « Critérium Cadet/Junior » sont regroupés indistinctement sous l'appellation **Trophée des Jeunes**. Les matchs qualificatifs organisés au sein des départements sont appelés **Etapes départementales**.
- ✓ Ces appellations doivent être utilisées **uniquement** pour désigner cette action de la Ligue Régionale de Tir de Bretagne.

2. Communications officielles

- ✓ Chaque étape doit être **clairement identifiée** comme une **Etape départementale** du **Trophée des Jeunes** de la Ligue de Bretagne. **Une information claire doit être faite aux clubs et responsables Jeunes en début de saison**. L'usage du **logo officiel** est non seulement permis, mais également recommandé.
- ✓ Le calendrier des **Etapes départementales** doit être établi et diffusé par chaque Comité Départemental avant le 10 octobre au plus tard. La diffusion est faite aux **Clubs du département**, aux **Responsables Jeunes des clubs** et au **secrétariat de la Ligue**.
- ✓ Les Comités Départementaux qui font coïncider une **Etape Départementale** avec un challenge départemental jeune (*cf section Organisation – Etapes Départementales*), **s'engagent à une communication très claire et organisée**. Tous les tireurs, parents, encadrants et clubs doivent pouvoir **identifier clairement les Etapes appartenants au Trophée des Jeunes**, et celles du challenge départemental. La différence entre les deux fonctionnements doit être **sans équivoque, en particulier s'il existe une finale départementale**.

Organisation

1. Les épreuves

- ✓ Les principes généraux des règlements sportif FFTir sont suivis. Le surclassement est **interdit**.
- ✓ La carabine 3 positions 10m et le pistolet 3X7 sont ouverts aux **Minimes et Cadets** (Cadets n'ayant pas ou peu pratiqué le 25-50m)
- ✓ Les Cadets et Juniors tirent **obligatoirement 40 coups** et non 60 coups.
- ✓ En carabine, les scores sont **obligatoirement comptés au 1/10° de points**.
- ✓ En Arbalète, les Cadets et Juniors tirent **obligatoirement à 10m et selon le règlement Minime**.
- ✓ Les épreuves des **Etapes Départementales** peuvent se tirer sur cibles papiers ou électroniques, au choix du Comité Départemental.
- ✓ Les épreuves des **Etapes Départementales** peuvent se tirer par série ou en continu, au choix du Comité Départemental.

2. Etapes Départementales

- ✓ Chaque Comité départemental doit organiser 4 **Etapes départementales** espacées au minimum 2 semaines. Les étapes se déroulent entre début octobre et fin mars.
- ✓ Le Pistolet 3X7, la Carabine 3 positions 10m, et l'Arbalète Field 10m, doivent être proposés au minimum sur 2 **Etapes départementales**. Ces trois disciplines ne doivent pas être obligatoirement proposées sur la même étape. Le choix de l'étape est laissé à la discrétion du Comité Départemental, selon les installations disponibles.
- ✓ Les **modalités d'inscriptions** sont libres, au choix du Comité Départemental.
- ✓ Chaque Comité Départemental nomme une **personne-relais avant le 10 octobre**. Son Nom-Prénom, téléphone et mail sont **transmis au RCL** en début de saison. Chaque relais devra **impérativement transmettre** dans **les 10 jours suivant une étape**, le tableau du classement provisoire. **Il est à transmettre au RCL : Mr Alain GARLATTI competition@tir-bretagne.org** .
- ✓ **Seulement 3 scores** d'**Etapes Départementales** doivent être transmis au RCL par la **personne-relais**. Tout score supplémentaire ne sera **pas pris en compte** dans le classement
- ✓ Lorsque cela existe, possibilité pour les Comités Départementaux de superposer une **Etape départementale** avec un match amical jeune (type challenge départemental). **Dans ce cas, le Comité Départemental veillera à communiquer très clairement**. Les clubs, les responsables Jeunes et les jeunes sportifs ne devront en aucun cas ignorer quelles sont les **Etapes départementales**, et la différence avec leur challenge départemental.

3. Dispositions diverses

- ✓ Le tableau fourni par la Ligue devra être utilisé **sans modification** en format Excel.
- ✓ Le RCL publiera 2 classements provisoires régionaux, en Décembre et Mars.
- ✓ Les scores recueillis seront systématiquement envoyés par le RCL comme participations au **e-challenge de la FFTir**.
- ✓ L'organisation conforme des Etapes du **Trophée des Jeunes** par les Comités Départementaux entre dans les Directives de la Ligue, et en lien avec l'attribution de l'aide annuelle à l'issue de la **Table Ronde des départements**
- ✓ Le non-respect de ce Cahier des Charge pourra entraîner, la non-qualification des tireurs du département concernés et/ou une pénalité dans l'attribution de l'aide annuelle au Comité départemental concerné.
- ✓ Le présent cahier des charges sera disponible sur le site internet de la Ligue : www.tir-bretagne.org

Pièces jointes au mail :



- 1- Logo officiel « Trophée des Jeunes »
- 2- Tableau des résultats



DE SOI
 PROGRESSION
 RESPECT
 CONTROLE DE SOI
CONCENTRATION
 FRATERNITE
 INTÉGRATION
 ESPRIT
 MAITRISE
 AUTONOMIE
 D'ÉQUIPE
 ENGAGEMENT

Contact

Assistante Technique Régionale :

Maud SEUS CARADEC - atr@tir-bretagne.org - 07 50 87 61 20



Rejoins-nous sur notre page pour suivre toute notre actualité !

@LigueTirBretagne

Nos partenaires

AGENCE
NATIONALE
DU SPORT



ville de
colpo
MAIRIE



COPIES DES LICES

ENVIE D'OPTIQUE
L'OPTICIEN DES SPORTIFS